

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 25 avril 2024

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Le Conseil communal de Renens

- Vu le préavis N° 60-2024 de la Municipalité du 4 mars 2024,
- Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- **ALLOUE** à la Municipalité le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 158'600.--TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 8 et 9 ci-dessus pour les travaux d'assainissement des faux plafonds des Pavillons des Sous-Biondes. Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal. Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3500.2058.5030 - Pavillons scolaires des Sous-Biondes - assainissement des faux plafonds.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 mars 2024.

Ainsi délibéré en séance du 25 avril 2024

Le Président

La Secrétaire

Jeton Hoxha

Corrine Simon

